Accès lecnam.net

le cnam inseac

Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle
du Conservatoire national des arts et métiers

L'INSEAC FORMATIONS RECHERCHE CAMPUS 100% EAC OFFRES D'EMPLOI

Formations > Master Culture et Communication EAC

Master « Culture et communication - Éducation Artistique et Culturelle, Idéation, Dynamiques et Pratiques : Arts et Techniques des Publics, Interactions et Transmission »

- NOS FORMATIONS
- ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE
- BAC +1 AGENT D'ACCUEIL DES PUBLICS DE L'EAC
- MASTER CULTURE ET COMMUNICATION EAC
- FORMATION OUVERTE À DISTANCE
- VALIDATION DES ACQUIS

Télécharger, en PDF, la page Master EAC du site internet

Les candidatures au master Culture et Communication en EAC sont closes pour l'année universitaire 2022-2023

Pour toute information concernant le Master Culture et communication de l'Inseac contactez : *bzh_formations-inseac[at]lecnam.net*

> « *J'aime que le film donne au spectateur l'impression qu'il n'est pas fini. Parce que je crois qu'une œuvre d'art où le spectateur et le critique n'apportent pas leur part n'est pas une œuvre d'art. J'aime que ceux qui regardent le film construisent parallèlement leur propre histoire.* »
> — Jean Renoir

Contact

Damien Malinas
Responsable de formation

Tabatha Morin
Ingénieure pédagogique
Tél. : 07 88 73 51 65
bzh_formations-inseac[at]lecnam.net

En complément

Maquette pédagogique du master Culture et Communication EAC de l'Inseac du Cnam (PDF, 270 Ko)

Maquette détaillée du master Culture et Communication de l'Inseac en formation continue (PDF, 270 Ko)

Navigation

- *Objectifs*
- *Prérequis*
- *Procédure de candidature*
- *Durée de la formation*
- *Tarifs*
- *Modalités d'évaluation*
- *Accessibilité*
- *Conditions d'études et services aux étudiants*
- *Réussite et insertion des diplômé·e·s*
- *Passerelles et poursuites d'études*
- *Débouchés professionnels*
- *Blocs de compétences*

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le master « **Culture et communication - Éducation Artistique et Culturelle, Idéation, Dynamiques et Pratiques : Arts et Techniques des Publics, Interactions et Transmission** » a pour objectif de former des professionnels à haut niveau de responsabilité dans des structures engagées dans l'éducation artistique et culturelle. Il articule son programme autour des piliers de l'EAC : la **connaissance** (des arts et de la culture), la **rencontre** (avec les artistes et les œuvres) et la **pratique** (des arts et de la culture).

PRÉ-REQUIS

Les personnes candidatant au Master devront être titulaires d'une Licence en Sciences Humaines et Sociale ou Sciences et Techniques parmi lesquelles Sciences de l'Information et de la Communication, Arts, Lettres, Sciences de l'éducation, Sociologie, Anthropologie, Histoire, Géographie, Sciences politiques, Architecture, Écoles d'Art, sous réserve d'obtention du DNA (Diplôme National d'Arts) et Conservatoires (sous réserve de l'obtention du DNSP (Diplôme National Supérieur Professionnel).

Les personnes bénéficiant d'une première année de Master validée en sciences de l'information et de la communication, sciences de l'éducation et sciences humaines, peuvent candidater directement au Master 2ème année de l'Inseac du Cnam.

Dans le cadre de la **formation continue**, les candidats peuvent bénéficier de la valorisation des acquis de l'expérience proposée par le Cnam pour candidater au master (Validation des études Supérieures et Validation des Acquis Professionnels et Personnels)
Plus d'information sur notre site Internet, rubrique ***Formations – Validation des acquis***

Validation des acquis

Responsables de formation

Pensez VAE !

le cnam
inseac
Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle
Master Culture et communication
Éducation Artistique et Culturelle, Idéation, Dynamiques et Pratiques : Arts et Techniques des Publics, Interactions et Transmission
Validez vos acquis
Avec la VAE et le cnam, j'ai transformé mon expérience en diplôme !

PROCÉDURE DE CANDIDATURE

Le master est accessible pour les candidats en formation initiale et en formation continue.

FORMATION INITIALE – 1ère année de Master

A partir de février 2023, une nouvelle plateforme destinée aux étudiants qui s'inscrivent **en première année de master** devrait être proposée et succéder au portail actuel *Trouver mon master*. Elle devrait être active et opérationnelle dès la prochaine campagne au titre de la rentrée 2023-2024.
Ce nouvel outil permettra aux candidats de ne remplir qu'un seul dossier pour postuler dans différents masters et recevra un avis de chaque université sollicitée.

Calendrier prévisionnel :

Mars 2023 : Dépôt des candidatures par les candidats.
Début avril à la mi-juin 2023 : Examination des candidatures par les établissements.
Mi-juin 2023 : Réponses aux candidats
Mi-juin à mi-juillet 2023 : Phase d'admission avec une redistribution des places non retenues par les candidats.
Mi-juillet à fin juillet 2023 : Inscription administrative des
Mi-juin 2023 : Phase de saisine du recteur de la région académique.
Mi-juillet à la rentrée 2023 : Phase de gestion des désistements permettant de redistribuer les dernières places vacantes.

Plus d'information sur le site du ***service public.***

FORMATION CONTINUE et FORMATION INITIALE – 2ème année de Master

Pour les personnes en formation professionnelle continue ainsi que les étudiants en formation initiale souhaitant directement postuler en 2ème année (réorientation ou 2ème master), une autre procédure gérée à 100% par l'Inseac s'applique.

La procédure de candidature se déroule en 5 étapes :

- Fin avril à début juin 2023 : réception des candidatures par mail
- Entre le 5 et le 10 juin 2023 : étude des dossiers de candidature par la Commission et envoi des convocations aux entretiens individuels (en visioconférence)
- Entre le 12 et le 16 juin 2023 : Entretiens individuels
- Le 23 juin 2023 au plus tard : Réponses finales aux candidats

Le fichier PDF "Dossier de candidature" est téléchargeable ci-dessous à partir de fin avril. Il détaille la procédure d'admission en formation initiale comme en formation continue :

Télécharger le dossier de candidature (PDF) - *A compléter de préférence avec Adobe Acrobat*

Le dossier de candidature doit impérativement comprendre les éléments suivants :

- Le dossier de candidature
- Un curriculum vitae ;
- Une lettre de motivation ;
- Le projet de formation, projet professionnel et projet de recherche ;
- Les photocopies des diplômes officiels obtenus depuis le Baccalauréat ou équivalent (inclus), classées par ordre chronologique ;
- Les photocopies des relevés de notes officiels de ces diplômes (à partir de la Licence 1 ou équivalent), classées par ordre chronologique ;
- Une photographie d'identité récente à coller sur le dossier de candidature ou à mettre en pièce jointe ;
- Toute pièce justificative relative à votre expérience professionnelle (emploi, stage) ;
- Certificat de compétence en langue française de niveau C1 (CECRL) dans le cas des étudiants internationaux titulaires d'un diplôme étranger.

Le dossier de candidature est au format PDF. Le fichier peut être ouvert et complété numériquement grâce à la plupart des applications, programmes ou extensions de navigateur web permettant d'ouvrir des PDF (par exemple le programme gratuit Adobe Acrobat Reader).

Le dossier de candidature complété et ses éléments complémentaires doivent être envoyés par voie électronique à l'adresse mail *bzh_formations-inseac[at]lecnam.net* ou, par défaut, à l'adresse postale suivante :
Inseac du Cnam
Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle
4 rue Auguste Pavie - 22200 GUINGAMP

Étudiants européens et internationaux

Les étudiants européens suivent les mêmes procédures que les étudiants français pour s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur français.
Les étudiants extra-européens doivent suivre la procédure Campus France, en fonction de leur nationalité ou de leur niveau d'étude. ***https://www.campusfrance.org/fr***
Ils doivent également effectuer une demande de reconnaissance de diplôme étranger le cas échéant sur le site Internet de ***France Éducation International*** en complément de leur dossier de candidature.

En parallèle de la procédure Campus France, il est très fortement recommandé de prendre contact avec Laurent Garreau, ingénieur de recherche en charge des étudiants internationaux : ***laurent.garreau3@lecnam.net***

DURÉE ET ORGANISATION DE LA FORMATION

Accessible en formation initiale et en formation continue, cette formation se décompose en deux années de chacune deux semestres.
Le master Culture et communication s'appuie sur une pédagogie par projet et de projets, dans une démarche d'idéation qui comprend **innovation collaborative** et **intelligence collective**. Les étudiantes et étudiants du master évoluent au contact de l'équipe pédagogique, des acteurs culturels et de la communauté éducative sur la mise en place et l'évaluation des dispositifs EAC.

Le Master 1ère année se compose de **700h** d'enseignements de tronc commun et de spécialité ainsi que **300h** de stage. Cette année de formation permet à partir d'une expérience immersive au cœur du laboratoire à ciel ouvert (*Living-Lab*) de l'EAC de Guingamp et du territoire, de mobiliser les **fondamentaux de la communication et de la culture** en contexte de terrain (semestre 1) et d'**évaluer des projets et des actions en EAC** à partir d'une méthodologie de recherche (semestre 2).
SEMESTRE 1 – 100% en présentiel à Guingamp de septembre à mi-janvier
SEMESTRE 2 – 100% en présentiel à Guingamp de mi-janvier à mi-avril puis période de stage à parti de mi-avril d'une durée de deux à quatre mois.

-

Le Master 2ème année se compose de **360h** d'enseignements de spécialité, de séminaires de recherche et de professionnalisation, et **840h** d'expériences professionnelles (stage ou alternance) avec rédaction d'un mémoire
Cette dernière année de formation donne la capacité de **concevoir et de conduire des projets en EAC** en intégrant les trois piliers de l'EAC. Le premier semestre propose la réalisation d'un **projet en équipe** sur un terrain d'expérimentation réel. Le second semestre est dédié au stage ou à l'alternance (dans le cadre de contrat de professionnalisation), en France ou à l'international.
SEMESTRE 1 – 100% en présentiel à Guingamp de septembre à mi-décembre
SEMESTRE 2 – Période de professionnalisation de janvier à juin (stage, alternance ou contrat de professionnalisation)
*A noter que la soutenance de mémoire de fin d'études est prévue la **deuxième semaine de septembre** suivant la deuxième année.*

TARIFS DE LA FORMATION

FORMATION INITIALE

L'Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle est un établissement public d'enseignement supérieur. Les droits d'inscription pour la préparation des diplômes nationaux de licence, master ou doctorat (LMD) sont fixés chaque année au niveau national.
Pour l'année universitaire 2022-2023, les droits d'inscription sont de 243 €.
Vous devez également payer une cotisation vie étudiante et de campus (CVEC) d'un montant de 92 €. L'Inseac est éligible aux bourses du CROUS. Plus d'informations vers le site du ***CROUS Bretagne.***

FORMATION CONTINUE

Chaque établissement d'enseignement supérieur décide des frais d'inscription dont doivent s'acquitter les personnes en formation professionnelle continue. Par décision du Comité exécutif du 1er décembre 2021, **les droits d'inscription pour la formation professionnelle continue à l'Inseac sont de 3 500 € par année universitaire**.
En fonction de votre situation, plusieurs modalités de financements sont possibles : paiement en plusieurs fois, financement employeur, mobilisation du Compte Personnel de Formation...
Pour plus d'informations sur vos droits, il est possible de contacter Johana Médevielle, gestionnaire de scolarité par mail à ***bzh_formations-inseac@lecnam.net*** ou par téléphone au 02 21 08 01 85

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La formation applique des modalités de contrôle des connaissances en **100% Contrôle continu** au moyen de deux évaluations par Unité d'Enseignement, ce qui permet de bénéficier de toutes les latitudes permises par le système LMD (Licence Master Doctorat).
Il s'agit d'une évaluation adaptée à la pédagogie par projet qui accompagne la progression de l'étudiant.

L'accompagnement des étudiants en Formation professionnelle continue est individualisé et assuré par l'ingénieure pédagogique, les responsables de formation et l'équipe pédagogique. Effectué dans le cadre du travail de mémoire, du travail de terrain, du parcours réflexif et de la scénarisation des compétences, il permet une remise à niveau disciplinaire et un accompagnement à la professionnalisation.
Maquette détaillée du master Culture et Communication de l'Inseac en formation continue (PDF, 1120 Ko)

ACCESSIBILITÉ

Les locaux de l'Inseac sont partiellement adaptés aux personnes à mobilité réduite puisqu'ils sont situés au sein d'un bâtiment historique. Néanmoins toutes les salles d'enseignement et les sanitaires sont accessibles.
Certaines salles de cours disposent d'une ***boucle à induction magnétique***, système d'aide à l'écoute pour les malentendants porteurs d'un appareil auditif ou non. Les salles équipées sont identifiées d'un pictogramme.
L'Inseac a également un minibus accessible et équipé pour les personnes à mobilité réduite.

L'institut applique également la mise en place du ***Régime Spécial d'Études*** permettant à un étudiant en formation initiale, sous certaines conditions, de pouvoir bénéficier d'un aménagement d'emploi du temps. Cet aménagement doit faire l'objet d'un contrat d'études avec le responsable de formation.
Éligibilité et conditions auprès du service scolarité dès la rentrée universitaire.

CONDITIONS D'ÉTUDES ET SERVICES AUX ÉTUDIANTS

En tant qu'établissement en réseau, le Cnam offre des services numériques afin de favoriser le travail collaboratif ainsi qu'une adresse de messagerie en @lecnam.net.

Les étudiants et auditeurs bénéficient :

- d'une adresse de messagerie ;
- d'un agenda collaboratif ;
- de la suite Office 365 en ligne, pour du travail collaboratif ;
- de la suite Office à installer ;
- d'un espace de stockage virtuel ;
- d'un outil de réunion virtuelle (visioconférence professionnelle) ;
- d'un accès aux formations Office 365 en ligne.

  Plus d'informations sur les services numériques offerts aux auditeurs du Cnam : ***https://assistance-numerique.cnam.fr***

Les étudiantes et étudiants admis en master Culture et Communication EAC qui en font la demande peuvent disposer d'un ordinateur en prêt équipé des logiciels suivants :

- Suite Microsoft Office, pour le traitement de texte ;
- Suite Adobe, pour la réalisation de productions assistées par ordinateur (image, vidéo, son) ;
- Logiciel Sphinx, pour la réalisation et le traitement d'enquêtes statistiques ;
- Logiciel Modalisa, pour la réalisation et le traitement d'enquêtes statistiques.

Dans le cadre de la pédagogie de projets, les étudiantes et étudiants seront amenés à arpenter le territoire. A ce titre, l'équipe dispose de deux véhicules de type minibus de 8 et 6 places chacun, permettant la mobilité d'une promotion entière sur les terrains d'expérimentation de l'Inseac.

RÉUSSITE ET INSERTION DES DIPLÔMÉ·E·S

L'Inseac du Cnam ayant ouvert ses portes en septembre 2021, la première promotion diplômée du Master Culture et Communication Éducation Artistique et Culturelle le sera en septembre 2023.
Voici néanmoins quelques chiffres sur la première promotion de Master 1ère année ayant intégrée l'Inseac du Cnam en septembre 2021 :

- **100% de réussite** pour l'année universitaire 2021-2022 (sur un total de 24 étudiants inscrits)
- **0** abandons
- **100%** des étudiants ont effectué un stage entre 2 et 4 mois dans des structures culturelles sur tout le territoire national
- **100%** des étudiants ayant validés leur 1ère année de master ont poursuivi en 2ème année à l'Inseac

Réseau des alumni

L'Inseac a créé une communauté Alumni visant à développer un réseau international pour favoriser les échanges d'information et de compétences ainsi que l'insertion professionnelle de ses membres.
Plus d'information sur la page Facebook ***Alumni de l'Inseac et ceux qui aiment l'EAC***.

PASSERELLES ET POURSUITES D'ÉTUDES

La validation de ce master (1ère et 2ème année confondue) donne droit à un niveau Bac+5 et octroie ainsi **300 ECTS** (European Credits Transfer System) valorisables dans le cadre du système LMD (Licence-Master-Doctorat).
Des poursuites d'études sont possibles en doctorat, niveau Bac+8, notamment au sein de l'Inseac. Les enseignants-chercheurs accompagnent plusieurs thèses en éducation artistique et culturelle chaque année.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

De nombreux débouchés professionnels sont possibles à la suite du Master :

- Métiers de l'enseignement
- Métiers de la culture
- Artiste
- Direction d'un service des Publics et des relations avec les scolaires (écoles, universités)
- Chargé(e) de communication, chargé(e) d'action culturelle
- Médiation culturelle
- Direction d'institutions
- Animation socio-culturelle

Voici quelques fonctions et métiers pour exemple :

- Responsable de l'action culturelle et de la gestion de projets : programmation, administration des services, mise en place de politiques d'accueil et de fidélisation des publics, montage de projets pluridisciplinaires ou européens ou multiculturels ;
- Chargé·e de mission éducation artistique et culturelle ;
- Chargé·e de projet artistique et culturel ;
- Animation, coordination ou direction de petites équipes en association avec les parties prenantes du monde de la culture engagées sur des actions d'EAC ;
- Médiation entre les différentes catégories d'acteurs de la vie culturelle au sein des équipements ou de la cité : artistes, publics, presse, élus, équipes techniques ;
- Chargé·e de mission et d'expertise pour les médias et pour les institutions culturelles, essentiellement autour de l'observation des publics pour un bureau d'études ou un service des publics ; diagnostic et expertise ; recherche et enseignement universitaire ;
- Administration de structures et de projets culturels ;
- Chargé·e des relations publiques ;
- Direction de la communication ;
- Responsable des relations presse ;
- Responsable de la médiation / Responsable des publics ;
- Responsable du mécénat ;
- Conseil en politiques culturelles et touristiques.

CODES ROME :

- ***Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel***(L1302)
- ***Conception de contenus multimédias***(E1104)
- ***Recherche en sciences de l'homme et de la société***(K2401)
- ***Communication***(E1103)
- ***Gestion de patrimoine culturel***(K1602)

Une page emploi a été créée sur le site ***Internet de l'Inseac.***
Plus d'information également sur le site dédié aux emplois dans le domaine de la culture et la communication : ***https://www.profilculture.com/annonce/Emplois-culture-communication-1***

BLOCS DE COMPÉTENCES

Le Master Culture et Communication parcours type Éducation Artistique et Culturelle, Idéation, Dynamiques et Pratiques : Arts et Techniques des publics, Interactions et Transmission vise à développer, par blocs, les compétences et les connaissances favorisant

une adaptation aux changements socio-économiques ainsi qu'une évolution de carrière.
En effet, une méthodologie croisant les compétences du RNCP34836, la Charte de l'EAC établie par le HCEAC et des enquêtes qualitatives réalisées auprès des artistes, enseignants, acteurs de la culture ainsi que des étudiants, a permis la construction d'une maquette contenant les compétences EAC attendues par le marché d'emploi, les professionnels et l'État à travers les trois ministères engagés dans la fondation de l'Inseac.
Le découpage du master en blocs de compétences permet ainsi de proposer des modules de formation sur mesure et certifiants à destination du public de la formation continue, des Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPE) et de l'ensemble des auditeurs du Cnam.

Plus d'information sur les blocs de compétences disponibles en formation à distance sur le site du ***Cnam Bretagne***, par mail à ***bzh_formations-inseac@lecnam.net*** ou par téléphone au 02 21 08 01 85.

VALIDATION DES ACQUIS

Le Master Culture et Communication parcours type Éducation Artistique et Culturelle, Idéation, Dynamiques et Pratiques : Arts et Techniques des publics, Interactions et Transmission est éligible aux validations des acquis d'expérience (VAE).
Plus d'information sur notre site Internet, rubrique ***Formations – Validation des acquis***, par mail à ***bzh_formations-inseac@lecnam.net*** ou par téléphone au 02 21 08 01 85.

RESPONSABLES DE FORMATION

Emmanuel ETHIS, Professeur des Universités en Sciences de l'Information et dela Communication, Responsable scientifique
Damien MALINAS, Maître de conférence en Sciences de l'Information et de la Communication, Responsable du Master
Stéphanie POURQUIER-JACQUIN, Maîtresse de conférence en Sciences de l'Information et de la Communication, Responsable pédagogique du Master 1ère année
Raphaël ROTH, Maître de conférence en Sciences de l'Information et de la Communication, Responsable pédagogique du Master 2ème année

Le conseil de perfectionnement du Master

Le Conseil de perfectionnement est présidé par Laure Adler, autrice, éditrice, journaliste et productrice chez France Culture et France Inter.

Conformément à la Charte des Conseils de perfectionnement du Cnam, la composition du Conseil de perfectionnement est la suivante :

- Les enseignants -chercheurs de l'Inseac
- Les responsables de la formation
- L'ingénieure pédagogique de la formation
- Le/la secrétaire pédagogique de la formation
- Jean-Claude Ruano-Borbalan (Cnam, Directeur de l'Équipe Pédagogique Nationale16 à laquelle est adossé le master)
- Laurence Van Asten (Directrice régionale du Cnam Pays de la Loire, Directrice du CFA du Cnam Pays de la Loire)
- Laurent Buchon (Directeur du Cnam-Bretagne)
- Isabelle Guée (Directrice adjointe formation du Cnam-Bretagne)
- Emmanuel Ethis (Recteur de l'Académie de Rennes)
- Isabelle Chardonnier (Directrice de la DRAC Bretagne)

La composition de ce Conseil est complétée de plusieurs représentants du monde socioprofessionnel :

- Thierry Seguin (Directeur du Centre National pour la Création Adaptée)

- Léna Paugam (Artiste)
- Vincent Moisselin (Syndeac)
- Benjamin Dubreuil (Céméa)
- Béatrice Damian-Gaillard (PR Sciences de l'Information et de la Communication, Université de Rennes 1)
- Arnaud Vigneron (Responsable du service culture et éducation au Conseil départemental des Côtes d'Armor)
- Nicolas Tocquer (Directeur de l'INSPE de Bretagne)
- Aude Bosquet Barth (Directrice de la Cité des télécoms de Pleumeur-Bodou)
- Marie-Catherine Mouchot (Directrice de l'ENSSAT Lannion)

Modifié le 20/10/2022

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Liberté Égalité Fraternité

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté Égalité Fraternité

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
Liberté Égalité Fraternité

Région BRETAGNE

Côtes d'Armor le Département

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

Guingamp Gwengamp

le cnam

Actualités
À propos de l'Inseac
Le Cnam
Presse

D 8
Rue Montbareil
Le Trieux
Pabu
Guingamp

Contact

Inseac du Cnam
4 rue Auguste Pavie
22200 Guingamp

02 21 08 01 85

NOUS CONTACTER

Mentions légales Accessibilité